

Les Flottes de la Liberté (petit historique)



Depuis 2008, plusieurs flottes de bateaux ont été organisées par les mouvements de solidarité avec la Palestine afin d'arriver par la mer à Gaza, et ainsi briser le blocus maritime imposé illégalement par Israël.

En 2007 à la suite de l'évacuation de ses colonies, Israël a mis en place un blocus de la bande de Gaza. Ce blocus est renforcé par l'Égypte, au sud, depuis la prise du pouvoir par les militaires en 2014. Il s'agit d'une punition collective de la population après l'élection qui a porté le Hamas aux affaires à Gaza en 2006.

Depuis, les Gazaouis n'ont aucun contrôle sur leur espace terrestre, aérien et maritime. Illégale, cette situation est particulièrement dangereuse pour la population dont la sécurité alimentaire repose à 80 % sur l'aide internationale, et dont les diverses infrastructures (hôpitaux, centrale électrique, station d'épuration) sont dans un état critique.

Briser le blocus de Gaza

Le blocus de la bande Gaza par Israël est illégal, mais il se poursuit en toute impunité. Aussi des citoyens organisés ont-ils décidé de contester ce blocus en envoyant des bateaux par la mer, dans le cadre d'une action pacifique non-violente.

Les flottes sont lancées par une campagne internationale, la [Freedom Flotilla Coalition](#). Les bateaux peuvent partir des ports de différents pays européens, mais aussi d'Asie (Malaisie). Ils transportent aussi de nombreuses personnalités – des élus, des députés de pays européens et même d'Israël, des universitaires, des sportifs, des religieux, des médias – pour donner un impact médiatique à de telles entreprises. Les escales sont l'occasion de rassemblements militants, d'événements politiques et festifs, d'information aux médias, aux élus et au public.

Les flottes

Plusieurs [flottes](#) ont été organisées depuis 2008. Interceptées ou détournées vers l'Égypte ou le port d'Ashdod, les autorités israéliennes n'acceptent jamais que les bateaux atteignent la côte de Gaza.

- 2010 : attaque de la Flotille 2010, de nuit en eaux internationales par des commandos aéroportés israéliens. Le [Mavi Marmara](#), navire turc, a été particulièrement ciblé et l'attaque israélienne a fait 10 morts, tous civils.
- 2011 : en 2011 la **Flotille de la Liberté II** dont le mouvement de solidarité français était partie prenante active, a tenté d'atteindre Gaza. Attaqué en haute mer, le bateau français, le Dignité, a été arraisonné, volé, les personnes à bord kidnappées, amenées

de force en Israël puis expulsées après une courte détention. D'autres initiatives ont suivi, bateau canadien, bateau « juif » dont les militants venus de différents pays, dont Israël, ont subi la violence de la soldatesque israélienne. Puis ce fut l'Estelle, navire suédois qui fit escale en France en 2012 et l'Arche de Gaza en 2013, projet innovant pour briser le blocus à partir de Gaza, opportunément détruit par un missile israélien en juillet 2014 !

- 2015 : **la Flottille de la Liberté III** : Le [chalutier Marianne de Gothenburg](#), qui rejoignait les autres bateaux en Méditerranée orientale, transportait une cargaison de panneaux solaires et de matériel médical. Ce bateau était lui même une livraison solidaire : « *A notre arrivée à Gaza, nous ferons don du navire au syndicat local des Pêcheurs* », dit Charlie Andreasson, marin et membre du comité de direction d'Un Bateau pour Gaza-Suède, l'une des organisations de la Coalition de la Flottille de la Liberté.
- 2016 : C'est un « [bateau des femmes](#) » qui a tenté d'atteindre la côte de Gaza.
- 2018 : Quatre bateaux, partis de Suède le 15 mai 2018, composent la [flottille de la liberté 2018](#). Deux bateaux, le Falestine (Palestine) et le Mairead, ont traversé les canaux et rivières européens tandis que deux autres, le Al Awda (le retour) le Hurriyya (Liberté), ont navigué le long des côtes atlantiques. Les deux premiers devaient faire escale à Paris le 17 juin [mais les autorités françaises les en ont empêché](#) ! Les bateaux ont ensuite été [interceptés](#) par la marine israélienne dans les eaux internationales au large de Gaza.
- **Du 7 au 11 juin 2018, le bateau El Awada était en escale à La Rochelle.**

2022 Flottille" virtuelle" de la Liberté 1er juin à La Rochelle

Initiative internationale sur toute la période juin à septembre . Espagne, France ,Australie...créeront des évènements divers pour faire connaître la situation invivable à Gaza, les violations quotidiennes du droit international.

Depuis la première Flottille, la situation n'a fait qu'empirer, les attaques d' Israël sur les populations civiles se sont multipliées (dernière:2021), les actes d'apartheid de s'amplifier...les compte-rendus des comités et organisations de Droits humains fournissent chaque semaine la liste des horreurs subies. Gaza est une véritable prison à ciel ouvert et il faut que cesse ce blocus illégal.

C'est pour cela que La Rochelle le 1er juin 2022 participera à cette "Flottille de la Liberté" dont le thème choisi porte sur " les enfants de Gaza".